

## PROGRAMME DU COLLOQUE

Accueil : à partir de 9 H00 – Café d'accueil

### MATIN (début 9 h 30 – 12 h 45)

**Présentation de la journée par les organisateurs.**

**Propos introductifs de Muriel Salmona**

**Table ronde 1 : Comment en arrive-t-on à pouvoir se dire victime de violences conjugales ?**

Comment peut-on en arriver à concevoir et se représenter comme victime de violences conjugales ?

A quelles conditions ?

A quelles conséquences ?

**Déroulé :** Les témoins relatent leur expérience, les témoins échangent entre eux, le public a la parole, synthèse.

**Témoins :** (Sylvie Allouard, Julie Carré), Julie Denès, Eric Genetet, Rachel Jovet, Nicole Kranz, Sylvie Le Bihan, Nadège Lefèbvre, Aurore Le Goff, Morgane Seliman)

**Animateur :** Journaliste

**Professionnels :** Dr M. Salmona, Psychiatre, Présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie ; Pr L-M Villerbu, psychologue, psycho-criminologue, Président de la SBPCPV ; P. Pignol, psychologue, psycho-victimologue, Vice-président de la SBPCPV et la participation d'un avocat et d'un journaliste.

Pause déjeuner 12 h 45 – 14 h 00

### APRES-MIDI (14 h 00 – 17 H 30)

**Table ronde 2 : Comment en arrive-t-on à vouloir se dire victime de violences conjugales ?**

Qu'est-il attendu par la victime du recours à des professionnels, notamment du domaine juridique ?

Qu'est-il attendu d'elles en retours ?

Quelles incompréhensions peuvent en résulter ?

**Déroulé :** Les témoins relatent leur expérience, les témoins échangent entre eux, le public a la parole, synthèse.

**Témoins :** (Sylvie Allouard, Julie Carré), Julie Denès, Eric Genetet, Rachel Jovet, Nicole Kranz, Sylvie Le Bihan, Nadège Lefèbvre, Aurore Le Goff, Morgane Seliman)

**Animateur :** Journaliste

**Professionnels :** Dr M. Salmona, Psychiatre, Présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie ; Pr L-M Villerbu, psychologue, psycho-criminologue, Président de la SBPCPV ; P. Pignol, psychologue, psycho-victimologue, Vice-président de la SBPCPV et la participation d'un avocat et d'un journaliste.

**Conclusion par les organisateurs et le Dr Muriel Salmona**  
**17 H 40 COCKTAIL DE CLOTURE**

« Ne pas jeter sur la voie publique »

2ème colloque inversé

Organisé par :



# « ÇA S'APPELLE VIOLENCES CONJUGALES... ET APRES ? »



Création graphique : Camille Cassabois - @photographieeeu

**Intervenants :**  
Présidente d'Honneur : Dr Muriel Salmona  
Pr Loïck Villerbu, Psycho-Criminologue  
Pascal Pignol Dr en Psychologie – Victimologie

**28 novembre 2019**

Maison des associations - 6 cours des Alliés - 35000 RENNES

Avec le soutien de :



## ARGUMENT :

Contre toutes les évidences et idées reçues, il ne va jamais de soi de s'appréhender comme personne victime de violences conjugales. Et encore moins de solliciter la justice pour y mettre fin. De nombreuses raisons à cela.

Un cheminement intérieur long et complexe y est souvent nécessaire qui puisse s'appuyer sur des représentations collectivement partagées de ce qu'est la violence dans la vie amoureuse et de couple. Là encore les malentendus sont multiples. Violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, les violences conjugales sont tout cela et bien autre chose, car elles s'en prennent au sentiment amoureux et au lien conjugal dans toutes leurs dimensions les plus quotidiennes : processus sans fin d'assujettissement et d'instrumentalisation du partenaire, la victime se trouve dessaisie de toute liberté et pouvoir de décision au point d'en devenir, aussi, prisonnière de ses propres engagements.

Violences conjugales... et après ? Car pour que cette prise de conscience représente un premier pas vers un possible dégageant, elle doit aussi pouvoir aussi s'appuyer sur des dispositifs et des modes d'accompagnements professionnels de tous horizons en capacité de la comprendre et de l'accompagner. Cette capacité ne va pas non plus de soi tant les violences conjugales exigent des modes d'analyse, de compréhension et d'intervention allant à l'encontre des représentations disciplinaires, institutionnelles et professionnelles traditionnelles.

C'est dire que les violences conjugales ne sont pas qu'une affaire personnelle et qu'elles engagent la collectivité dans son ensemble, qu'elles nécessitent des politiques multifformes à la mesure de leurs singularités irréductibles à toutes autres formes de violences. Dans cette interrogation sur ce qui peut aider à la restauration d'un lien social atteint au plus intime de la personne victime, le processus judiciaire sera notamment interrogé dans sa capacité à en saisir les particularités et à y apporter des réponses adaptées.

## LE COLLOQUE, UN PRINCIPE :

Des personnes, anciennes victimes de violences conjugales, témoignent de leur parcours entre elles, à des professionnels, à un public de non professionnels.



## LES 3 OBJECTIFS DU COLLOQUE :

- comprendre l'emprise conjugale, ses effets destructeurs, les multiples dénis qui lui sont opposés ;
- en proposer des représentations et des mises en récit à partir de la parole de personnes l'ayant vécue de l'intérieur et pouvant aujourd'hui en témoigner ;
- réfléchir à des dispositifs et des modalités d'accompagnements novateurs par les institutions et les professionnels concernés qui soient initiateurs de parcours possibles de dégageant.



## LES PUBLICS VISÉS PAR LE COLLOQUE :

- tous professionnels qui, à un titre ou à un autre, ont à prendre en charge des situations d'emprise et de violence conjugale : police, gendarmerie, juristes, magistrats, avocats, experts, médecins, travailleurs sociaux, psychologues..., institutionnels et du monde associatif, privé et public ;
- toutes personnes étant ou ayant été prises dans un processus de violences conjugales et d'emprise.
- toutes personnes se sentant concernées de près ou de loin par les violences conjugales.

## LE FORMAT DU COLLOQUE :

- Une journée organisée autour de deux tables rondes dont la thématique centrale est celle de la violence conjugale et de ses effets :
- tables rondes réunissant des personnes ayant été victimes de violences conjugales et ayant déjà publiquement témoigné de leur parcours ;
  - accompagnées d'un professionnel du monde juridique et d'un professionnel du monde médico-psychologique ;
  - tables rondes animées par un professionnel (journaliste) sensibilisé à la problématique ;
  - sous la Présidence d'honneur du Dr Muriel SALMONA, psychiatre, fondatrice en 2009 et Présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie.